



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a décidé, lors de sa séance du 23 février dernier, d'autoriser les travaux de remplacement d'une fenêtre à trois vantaux, côté Jura, par une porte fenêtre coulissante du bâtiment sis de la parcelle n°1210 située au chemin de bulande 2 à Arnex.



Situation actuelle :



Situation avec porte coulissante :



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 17 mars 2026** le mardi matin de 9h00 à 11h00 au bureau communal ou sur rendez-vous.

La secrétaire municipale
D. Michon-Gremion

Arnex, le 24 février 2026.